



Déclaration

CTSD

du 15 juin 2018

Ce CTSD se tient dans un contexte d'annonce de contre-réformes très inquiétantes concernant la notion même de missions de service public.

Nous réaffirmons nos inquiétudes concernant l'avenir du paritarisme décrit dans le document d'orientation pour la concertation : « Refonder le contrat social avec les agents publics », dit CAP 2022. En effet, le projet de fondre les CHSCT et les CT ou de déconcentrer les CAP est une profonde remise en cause de la représentation des personnels et du paritarisme. Supprimer les CAP et/ou en diminuer les prérogatives, c'est remettre en cause le droit des agents à être informés et défendus lors des actes de gestion (titularisation, promotion, évaluation, mutation). Les commissions paritaires sont une garantie en matière de transparence et de traitement égalitaire des carrières des personnels mais également une « sécurité » pour la neutralité de l'institution. S'attaquer au paritarisme, c'est s'attaquer à ce pour quoi il existe : protéger le bien commun, le service public. Le statut des fonctionnaires est un atout pour la population et le progrès. Les 5,2 millions d'agents de la Fonction publique sont aujourd'hui le cœur de cible des politiques dévastatrices du gouvernement.

Après, la mise en perspective de 120 000 nouvelles suppressions d'emplois, la baisse du pouvoir d'achat du fait du gel de la valeur du point d'indice et des rares mesures positives PPCR, la hausse de la CSG et des retenues pour pension, le rétablissement du jour de carence, le gouvernement s'attaque frontalement à la Fonction publique, au Statut général des fonctionnaires et aux missions publiques qu'ils exercent, poursuivant sa politique libérale pour réduire à n'importe quel prix la dépense publique et refonder un nouveau modèle de société.

L'annonce du conseil des ministres du 12 juin, au lendemain du courrier de tous les syndicats de la Fonction Publique qui appelait à un vrai dialogue social, confirme tous les objectifs du gouvernement : recrutement massif de contractuels, rémunération au mérite, fin du paritarisme.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'Éducation nationale, les réformes menées à marche forcée sans l'adhésion ni des personnels ni des usagers ne font que fragiliser notre système éducatif et accentuer les inégalités. Ainsi, après les premiers résultats de Parcoursup, il devient évident que, malheureusement, nos inquiétudes étaient fondées : des milliers d'élèves sans propositions, un processus opaque, les lycéens de banlieue lésés, une procédure lourde et anxiogène qui oblige les élèves à se connecter tous les jours pour connaître leur place dans les file d'attente, à quelques jours du bac.

Quant à la pseudo « revalorisation de la filière professionnelle » annoncée par notre ministre, elle contribue en réalité à un transfert de la formation professionnelle initiale vers les branches professionnelles et le patronat, et elle diminue le temps de formation et les heures d'enseignement. A travers elle, c'est une nouvelle baisse des savoirs et des savoir-faire qui se profile. La politique du « tout apprentissage » prônée n'est pas la solution pour lutter contre le décrochage ou le chômage.

Les mesures proposées pour appliquer le décret ministériel et financer le dispositif appelé « 100 % réussite » constituent une attaque sans précédent contre l'école publique et les enseignant.e.s. La CGT Educ'Action revendique depuis longtemps la baisse des effectifs pour toutes les classes, de la

maternelle au lycée, mais dénonce le choix qui a été fait de redéployer les effectifs déjà en poste plutôt que de mettre des moyens supplémentaires pour cette mesure. Ainsi, dans le Val-de-Marne : remise en cause des indispensables décharges des directions d'école en zone banale, déploiement des remplaçants, généralisation des postes stagiaires DUO, fermetures massives en maternelle et gel des pôles TPS, mettant un coup d'arrêt à la scolarisation des enfants dès 2 ans en REP. Il s'agit bien de récupérer des postes partout où cela est possible pour mettre en œuvre le dispositif « 100 % de réussite » en éducation prioritaire, à postes quasiment constant.

Nous rappelons que l'ensemble des représentants des personnels avaient voté contre le projet de carte scolaire lors des CTSD et CDEN de février. Les documents qui nous ont été transmis, nous montrent une situation aggravée : 33 fermetures supplémentaires en maternelle et 23 en élémentaire.

Ainsi, cette mesure, qui s'adresse aux écoles classées en REP, va toucher toutes les écoles du département, en particulier les écoles maternelles, suite logique des « Assises de la maternelle » ? Des classes à 30 élèves, sans compter les trop nombreuses journées où les élèves sont répartis par manque de remplaçant.e.s augmentant ainsi les effectifs.

La CGT Educ'Action est aux côtés des collègues du département qui se mobilisent aujourd'hui pour exiger le retrait de ce projet de carte scolaire et faire aboutir les revendications des personnels.

La CGT Educ'Action restera attentive et offensive pour que les droits des élèves et des personnels titulaires ou non-titulaires soient respectés.